



Sarah Moon lauréate du Grand Prix de l'Académie des beaux-arts en photographie 2025

Sur proposition de sa section de photographie, l'Académie des beaux-arts a attribué, pour l'année 2025, le Grand Prix de l'Académie des beaux-arts en photographie à Sarah Moon.



© Sarah Moon

Ce **Grand Prix lui sera remis** lors d'une cérémonie officielle à l'Académie des beaux-arts, sous la Coupole du Palais de l'Institut de France, **le mercredi 4 juin à 18 heures 30**. La cérémonie sera suivie, jusqu'à 20 heures, d'une conversation animée par Sylvie Hugues, correspondante de l'Académie, avec la lauréate qui présentera à cette occasion les artistes qu'elle a décidé de soutenir.

Les Grands Prix de l'Académie des beaux-arts

Sur la proposition de Laurent Petitgirard, son secrétaire perpétuel, l'Académie des beaux-arts a créé, en 2023, les « Grands Prix de l'Académie des beaux-arts ». Ces distinctions complètent la cinquantaine de prix que l'Académie attribue déjà chaque année.

9 Grands Prix, correspondants aux 9 sections de l'Académie (peinture, sculpture, architecture, gravure et dessin, composition musicale, membres libres, cinéma et audiovisuel, photographie, chorégraphie) sont décernés depuis 2023, à raison de 3 par an. Ils viennent mettre à l'honneur des artistes de nationalité française ou étrangère s'étant illustrés grâce à l'excellence de leur carrière ou le caractère particulièrement remarquable d'une œuvre récente ou d'une action récemment menée. **Ces prix sont dotés de 30 000 euros** chacun, financés par l'Académie. Cette somme est **mise à la disposition de chaque lauréat, invité à la répartir entre plusieurs artistes dont il apprécie l'œuvre ou l'action**.

Au cours de l'année 2024, l'Académie a attribué, sur la proposition de chaque section, **les 3 Grands Prix suivants** : le Grand Prix en composition musicale à Georges Aperghis, le Grand Prix en peinture à Gérard Traquandi et le Grand Prix en gravure et dessin à Willem.

En 2023, l'Académie avait attribué, sur la proposition de chaque section, le Grand Prix de la section des membres libres à Robert Carsen, le Grand Prix en cinéma et audiovisuel à Agnès Jaoui et le Grand Prix en chorégraphie à Germaine Acogny.

Sarah Moon, Grand Prix en photographie de l'Académie des beaux-arts

Photographe depuis 1970 et réalisatrice depuis 1978, Sarah Moon, née en 1941, déjoue les conventions et détourne les codes pour construire une œuvre d'une irréductible singularité. Le champ de sa création s'élargit sans cesse de l'image fixe à l'image animée, de la photographie de mode et du film publicitaire à la recherche personnelle, à partir de 1985, sans que rien jamais ne soit abandonné. C'est la continuité d'un travail mené avec audace et patience, persévérance et invention, qui retient l'attention : elle n'est ni calculée, ni préméditée mais le résultat d'une nécessité intérieure, celle d'exprimer l'écho du monde au plus profond de soi. Dès ses débuts dans la mode et la publicité, Sarah Moon a travaillé à faire d'une photographie « une fiction d'une seconde. »

Chacune de ses images est une histoire qu'elle ne raconte pas mais suggère en la contenant dans le suspens d'un geste ou l'énigme d'un regard : tout un monde possible, non-advenu, qu'elle a su apercevoir et qu'elle nous fait entrevoir.

Sarah Moon explore l'envers des évidences et augmente le monde réel de mondes possibles. En studio ou en extérieur, avec un réflex, un polaroïd ou une caméra, dans un long ou un court métrage, (*Mississippi One*, en 1991, ou ses 5 adaptations sans féerie des contes de Perrault et d'Andersen dont *Circuss* - 2002 et *Le Petit Chaperon noir* - 2010), elle poursuit des traces enfouies dans la mémoire, guette la coïncidence entre les images nées au-dedans et les choses du dehors. Le film ou la photographie réalisé révèle la richesse d'une vie intérieure hantée par les émotions de « l'enfance retrouvée à volonté » (Baudelaire) : non pas une enfance particulière, celle de la biographie, mais l'état ou la vertu d'enfance, l'émerveillement et l'effroi produits par le contact abrupt avec le monde avant que l'œil et le cœur ne soient prisonniers des conventions et usés par l'habitude.

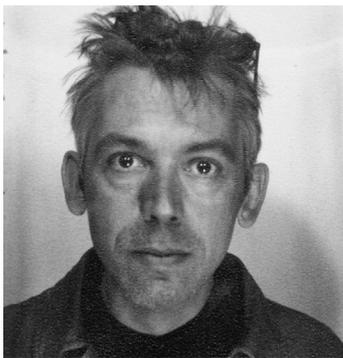
A intervalles réguliers, Sarah Moon a publié, d'abord avec Robert Delpire, son mari, des livres qui sont comme autant de scansions dans un mouvement de création continuée. Elle y rassemble celles de ses images passées qui la relancent : *Vrais semblants*, *Sarah Moon* dans la collection Photo Poche, *Coïncidences*, *1,2,3,4,5*, *Alchimies*, et en 2020 *PasséPrésent* - catalogue de l'exposition du Musée d'Art Moderne de Paris. Pour celle qui ne sépare pas travail et vie personnelle, la photographie et le film sont une façon de lutter avec le temps, ce voleur.

Anne Maurel



Sarah Moon, *Le pavot*, 1997
© ADAGP, Paris, 2025

Les artistes soutenus par Sarah Moon



© Droits réservés

Damien Daufresne

Né à Paris, Damien Daufresne a étudié le dessin, la peinture, la gravure, la photographie et la vidéo à New York à la *School of Visual Arts* et à Paris à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Décoratifs dont il a été diplômé en 2003. Il vit à Berlin depuis 2006, où il est représenté par la Galerie Georg Nothelfer. Si son travail est principalement axé sur la pratique du dessin et de la photographie, il se développe également à travers des courts films et se nourrit de collaborations avec d'autres disciplines telles que le théâtre, la danse, la musique, la littérature. Il travaille avec plusieurs maisons d'édition dont *Fata Morgana*, *Edizioni Origini* et *Bow Up Press*.



© Tokio Okada

Sara Imloul

Photographe plasticienne, Sara Imloul déploie une photographie autobiographique en noir et blanc qui capture et fige des visions intérieures nées du souvenir. Depuis ses études à l'ETPA de Toulouse France, Sara Imloul utilise le calotype, procédé mis au point par Henri Fox Talbot en 1840 qui permet, à partir d'un négatif papier, d'obtenir un tirage par contact. Chaque négatif est retravaillé à la main. Elle mêle dessin et collage à ses tirages photographiques, et compose à la main sa narration singulière. Ses photographies sont présentées dans plusieurs galeries, foires et festivals en France et à l'international tels que *Paris Photo*, *Art Brussels*, *Art Madrid*, *UNSEEN Amsterdam*, *Le Mois de Photo de Berlin*, *1.54 Marrakech*, *In Cadaques festival* et les *Rencontres de la Photographie d'Arles*.



© Droits réservés

Antoine Lechary

Né en 1995, Antoine Lechary est un photographe et artiste plasticien. Lauréat du prix Audi Talents, il expose en 2021 le projet *Abstract design manifesto* au Palais de Tokyo. La galerie Sit Down accueille en 2023 sa première exposition personnelle à Paris. En 2025, il reçoit le Prix Gomma Grant B&W pour son projet *Sous terre* consacré à la mémoire des fusillades massives des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale. Ce projet fera l'objet d'une publication aux Editions d'une rive à l'autre, en novembre 2025.

L'Académie des beaux-arts

L'Académie des beaux-arts est l'une des 5 académies réunies à l'Institut de France. Institution placée sous la protection du Président de la République, accueillant 67 membres, 16 membres associés étrangers et 67 correspondants, elle veille à la défense du patrimoine culturel français et encourage la création artistique dans toutes ses expressions en soutenant de très nombreux artistes et associations par l'organisation de concours, l'attribution de prix, le financement de résidences d'artistes et l'octroi de subventions à des projets et manifestations de nature artistique. Instance consultative auprès des pouvoirs publics, l'Académie des beaux-arts conduit également une activité de réflexion sur les questions d'ordre artistique. Elle entretient en outre une politique active de partenariats avec un important réseau d'institutions culturelles et de mécènes. Afin de mener à bien ces missions, l'Académie des beaux-arts gère son patrimoine constitué de dons et legs, mais également d'importants sites culturels tels que, notamment, le Musée Marmottan Monet (Paris), la Villa et la Bibliothèque Marmottan (Boulogne-Billancourt), la Maison et les jardins de Claude Monet (Giverny), la Villa et les jardins Ephrussi de Rothschild (Saint-Jean-Cap-Ferrat), la Maison-atelier Lurçat (Paris), la Villa Dufraigne (Chars), l'Appartement d'Auguste Perret (Paris), ainsi que la Galerie Vivienne (Paris) dont elle est copropriétaire.



Remise du Grand Prix en Chorégraphie à Germaine Acogny, le 25 octobre 2023
© Edouard Brane / Académie des beaux-arts



Remise du Grand Prix de la section de membres libres à Robert Carsen, le 6 mars 2024
© Edouard Brane / Académie des beaux-arts



Remise du Grand Prix en Peinture à Gérard Traquandi, le 18 décembre 2024 © Edouard Brane / Académie des beaux-arts



Remise du Grand Prix en Gravure et dessin à Willem, le 5 mars 2025 © Patrick Rimond / Académie des beaux-arts

Hermine Videau
Directrice de la communication et des prix
tél : 01 44 41 43 20
mél : com@academiedesbeauxarts.fr

Pauline Teyssier
Chargée des relations presse
tél : 01 44 41 44 58
mél : pauline.teyssier@academiedesbeauxarts.fr

Académie des beaux-arts
23, quai de Conti - 75006 Paris
www.academiedesbeauxarts.fr

f @academiebeauxarts
x @AcadBeauxarts
@academiedesbeauxarts